

## 2018, une année de combat, de conviction et de conquête pour la CCI !

**DOSSIER DE PRESSE**  
**Lundi 23 avril 2018**

CONTACT PRESSE  
**Valérie Charrière-Villien**

.....  
Place de la Bourse  
69289 Lyon cedex 02  
T. 04 72 40 58 37  
v.charriere@lyon-metropole.cci.fr

.....  
Délégation de Saint-Etienne  
**Claire Sordet**  
T. 04 77 43 04 33  
c.sordet@lyon-metropole.cci.fr

lyon-metropole.cci.fr



## SOMMAIRE

**Le contexte économique pousse aux remises en questions :  
des menaces, faisons des opportunités !**

**3**

**Le Business book :  
la feuille de route de la CCI pour les 4 années à venir**

**Ambition n°1 : Faciliter la vie du chef d'entreprise **4****

**Ambition n°2 : Etre le business partner de l'entreprise **7****

**Ambition n°3 : Donner les bonnes impulsions pour l'entreprise **8****

**Ambition n°4 : Gérer la CCI en entrepreneur **11****

## Le contexte économique pousse aux remises en question : des menaces, faisons des opportunités !

La loi de finances pour 2018 a eu un impact significatif pour la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne avec une **diminution de ses ressources de 5,3 millions d'euros** effective depuis le 1er janvier dernier. Cette nouvelle baisse s'ajoute aux précédentes – depuis 2015, c'est plus de 50% de ressources fiscales en moins – ¼ de son budget ! Quelle institution, quelle entreprise serait capable de poursuivre ses activités après une telle déstabilisation ?

Compte tenu de cette contrainte majeure et de l'obligation légale de recouvrer l'équilibre budgétaire rapidement, **un nouveau plan d'économies était incontournable.**

Ce plan global d'économies, qui intègre une réorganisation des services et des missions, a été construit autour de plusieurs leviers :

- ▶ la poursuite de la **réduction et de l'optimisation des frais généraux et des charges externes** ;
- ▶ l'accélération de la **baisse des subventions versées** ;
- ▶ le déploiement d'un **nouveau modèle économique et d'organisation pour la formation initiale et continue** ;
- ▶ la **refonte de la proximité** et notamment de la **cartographie des agences** ;
- ▶ la **réduction de la masse salariale.**

Les suppressions de postes votées en AG du 19 mars 2018 ont entraîné la **fermeture de trois de nos agences de proximité** : Tarare, Montbrison et Vaulx-en-Velin.

La réduction des effectifs de la CCI et, par extension, de ses points d'entrée sur le territoire ne diminue en rien son engagement auprès des entreprises. La volonté des élus est de **déployer une nouvelle forme de proximité** au service du développement économique. Ainsi, des permanences de terrain (dans les mairies, communautés de communes...) seront assurées pour les porteurs de projets ; les accompagnements spécifiques seront assurés avec les équipes commerce, international, innovation, développement durable, numérique... ; les actions d'animation des réseaux et des clubs d'entreprises seront bien sûr poursuivies, ainsi que les relations avec les collectivités, qui demeurent essentielles. Certains services évolueront avec des accès dématérialisés, notamment pour les formalités.

Dans ces périodes de remise en question, l'état d'esprit des élus de la CCI est celui du Combat, de la Conviction et de la Conquête.

## Le Business book : la feuille de route de la CCI pour les 4 années à venir

Le premier mot d'ordre : la CCI souhaite **se positionner comme le Business partner des entreprises**. C'est une forme de révolution de l'esprit de son action : tisser des relations de fidélité et d'engagement avec les entrepreneurs pour les accompagner vers le développement de leur business.

Oser assumer cette posture de partenaire d'affaires traduit une évolution culturelle assez peu envisageable il y a quelques années.

Ce n'est certes pas nouveau : la CCI aide chaque année des centaines d'entreprises à définir ou à affiner leur stratégie, leur business plan ; elle sait comprendre leurs enjeux business en France et dans le monde, puis en dégager des plans d'action pour augmenter les performances. Elle apporte un soutien réel et efficace aux managers dans un quotidien pas toujours rose. C'est aussi un établissement public qui porte la voix des entreprises et qui pèse sur les décisions et les projets qui ont un impact sur le développement et l'attractivité du territoire.

### La CCI est le premier partenaire de proximité des entreprises !

Le « **Business book** » - est l'expression de la stratégie d'action de la CCI pour les quatre années à venir. Il s'articule autour des points 4 forts suivants :

- ▶▶ **Faciliter le quotidien du chef d'entreprise,**
- ▶▶ **Etre son Business Partner pour accélérer sa croissance,**
- ▶▶ **Améliorer l'environnement des entreprises sur le territoire,**
- ▶▶ **Gérer la CCI en entrepreneur.**

La volonté des élus est de transformer la CCI pour qu'elle soit **plus connectée, collaborative et stimulante** afin de répondre aux nouvelles attentes des chefs d'entreprise.

## Ambition n°1 : Faciliter la vie du chef d'entreprise

### DIGITAL

#### CCI Store : le meilleur du digital

Face à une offre de services numérique pléthorique et de qualité inégale, qui constitue un maquis compliqué à pénétrer, les entreprises ont besoin d'accéder à des informations et services leur permettant d'être agiles, de prendre les bonnes décisions.

Les CCI de France ont donc entrepris de rassembler le meilleur du digital pour entreprendre et se développer sur une place de marché proposant une offre de e-services gratuits ou payants.

Cette plateforme rassemblera des solutions sélectionnés pour leur performance, conçues par des éditeurs privés ou publics ou par des CCI.

Ces solutions d'e-services sont regroupées autour des grandes thématiques pour accompagner l'entreprise dans toutes les étapes de son développement (de l'entrepreneuriat au financement, en passant par le management, la gestion, la communication...).

On y trouvera uniquement des innovations digitales sélectionnées par des entrepreneurs pour des entrepreneurs : serious games, simulateurs, applications mobiles...

CCI store donnera accès en quelques clics aux services les plus appréciés des entrepreneurs qui évalueront la qualité des e-services proposés.

Les 200 meilleurs e-services du marché seront répertoriés dans la version 1 qui sera lancée fin mai au niveau national et déployée progressivement dans les CCI de France (14 juin pour la CCI Lyon Métropole).

Ce nouveau service marque un véritable tournant dans la digitalisation de l'offre des CCI.

## ENTREPRENEURIAT

### Une nouvelle offre pour accompagner l'humain

Face à des dispositifs dédiés à l'entrepreneuriat en constante évolution, la CCI a souhaité « re-questionner » ses pratiques pour être capable de mieux répondre aux nouveaux besoins des entrepreneurs.

Ces nouvelles attentes ont été testées autour d'un grand exercice de créativité (design thinking) avec des entrepreneurs (porteurs de projets et nouveaux chefs d'entreprise) afin de mieux appréhender leur expérience et leur parcours de création.

Les principaux enseignements de cette étude montrent que **les moteurs, les modes de fonctionnements et les objectifs des créateurs d'entreprise ont évolué** :

1. Besoin d'une **offre hyper-personnalisée et souple adaptée aux besoins spécifiques de chacun** en termes de contenu, de temporalité ou de mode d'interaction mais envie de collectif, d'échange avec les pairs, de valorisation de l'intelligence collective.
2. Besoin d'une **offre qui intègre pleinement une composante digitale, mais pas au détriment de la relation de face à face** et en présentiel avec un accompagnateur.
3. Besoins forts d'un **accompagnement « global » qui intègre une approche coaching**, mais aussi le fait d'être rassuré sur la compétence technique de l'accompagnateur et la possibilité de mobiliser à tous moment cette compétence si besoin.
4. Souhait de voir évoluer la CCI vers une **CCI plus ouverte (locaux, méthodes...) pour devenir une véritable maison des entrepreneurs**.

Ces enseignements ont permis à la CCI de structurer une nouvelle offre dédiée aux nouveaux entrepreneurs.

Cette offre est à la fois **complète pour couvrir l'ensemble des besoins du jeune entrepreneur et panachée pour qu'il y trouve une réponse adaptée à l'instant T** avec :

- ▶ de **l'expertise et du conseil en mode coaching**,
- ▶ des **ateliers collectifs à la carte** (juridique, étude de marché, développement commercial, international...)
- ▶ des modules pour **challenger son projet devant des experts ou de futurs dirigeants**,
- ▶ un **réseau social pour partager son expérience et ses pratiques**, et sortir de l'isolement.

Cette nouvelle offre Entrepreneuriat sera lancée à la rentrée 2018.

## L'entrepreneuriat au féminin

On le sait bien, les femmes chefs d'entreprise ou porteuses de projets sont encore trop peu nombreuses. Seulement 30% des chefs d'entreprise sont des femmes. Seulement 8% des entreprises innovantes nouvellement créées sont dirigées par des femmes... « *Les femmes sont l'actif économique le plus sous-utilisé au sein de l'économie mondiale !* » selon le secrétaire général de l'OCDE, José Gurria. Et pourtant, si l'égalité était parfaite entre hommes et femmes, aussi bien en matière de participation au marché de l'emploi et de salaire que dans l'entrepreneuriat, la France, par exemple, engrangerait 9,4% de croissance supplémentaire sur 20 ans, selon l'OCDE.

Et pourtant aussi, une fois passé le cap des 5 ans, les entreprises dirigées par des femmes surpassent, en performance, celles qui sont dirigées par des hommes.

Pour contribuer à booster l'entrepreneuriat féminin, la CCI va agir sur 4 fronts :

1. **Renforcer la visibilité des réseaux d'appui en entrepreneuriat féminin**, dans les médias de la CCI, les conférences et événements que la CCI organise...
2. **Mettre en valeur les femmes qui réussissent** dans leur parcours entrepreneurial, pour contribuer à modifier les stéréotypes et préjugés, tant auprès des hommes (doutes sur la capacité des femmes à réussir dans l'entrepreneuriat...) que des femmes (manque de confiance en elles....).
3. Faciliter l'intégration, par les conseillers CCI, de **nouvelles pratiques professionnelles d'accompagnement des femmes entrepreneurs**, à la lumière d'échanges avec les réseaux féminins business et entrepreneuriat (prendre plus en compte la dimension professionnelle/personnelle, les doutes liés au risque...).
4. Une action particulière sera menée sur la question difficile de **l'accès des femmes au financement**.

## Ambition n°2 : Etre le business partner de l'entreprise

### FINANCEMENT

#### Go Funding : le crowdfunding en prêt

L'accès au **financement est un levier de croissance essentiel** pour les PME.

Après le lancement en 2017 d'un accompagnement vers le crowdfunding en capital, dans le cadre de son offre **GO Funding**, la CCI propose un nouveau service : **le crowdfunding en prêt**.

Le financement participatif en prêt permet aux entreprises de **financer des besoins immatériels, de diversifier leurs sources de financement et de disposer de fonds rapidement**.

Cette nouvelle solution de financement, appelée aussi crowdlending, permet de financer le développement des entreprises grâce à une communauté de prêteurs particuliers.

Elle s'adresse à des **PME mature ayant au moins 3 ans d'existence ayant une capacité de remboursement suffisante**. C'est aussi une formule intéressante pour se développer en franchise ou reprendre une entreprise.

Le crowdlending peut être mobilisé pour des projets d'investissements matériels, mais aussi immatériels (recrutement, prospection à l'international, financement des stocks ...).

La CCI s'appuie sur des plateformes de crowdfunding en prêt pour accompagner les entreprises dans leur campagne de financement, qui dure un mois.

Le montant moyen levé en France en 2017 via le crowdlending est de 172 K€.

### INTERNATIONAL

#### Export'up : le coaching de start-up à l'export

Avec l'innovation, **l'international est une des clés de la compétitivité**. Les entreprises, y compris les PME, peuvent gagner des parts de marché significatives à l'étranger et notamment dans les pays en croissance. Et pourtant, seulement une entreprise française sur dix est exportatrice...

Pour **sensibiliser et accompagner les start-up afin que l'export soit pleinement une stratégie de développement**, la CCI a créé le programme **Export'up**.

A travers ce programme pour les start-up, l'objectif est :

- ▶▶ d'acquérir les **bases d'une culture internationale**,
- ▶▶ de **définir et formaliser une stratégie export**,
- ▶▶ d'établir un **business plan**.

Le programme se déroule en **5 phases à la carte sur une période de 6 à 12 mois associant accompagnement collectif et individuel**.

## INDUSTRIE

### Go Fab ! Usine du futur

L'usine du futur, cette nouvelle ambition d'organiser les moyens de production et la vie dans l'entreprise rend progressivement les usines de plus en plus agiles, efficaces et compétitives. L'usine du futur est porteuse de nombreuses innovations et créatrice d'une nouvelle dynamique de marché.

La CCI et ses partenaires stéphanois vont créer l'événement en organisant **le 14 juin prochain le forum Go Fab ! Usine du futur.**

**Cette journée, dédiée au manufacturing** d'avenir, mettra en relation les industriels du territoire et les offreurs de solutions.

Au programme : des tables rondes et des conférences plénières, ainsi que des experts pour répondre à toutes les questions des entreprises pour implémenter les nouvelles approches d'organisation et les nouvelles technologies dans un environnement industriel transformé.

La CCI attend 300 entreprises industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur cette 1ère édition co-organisée avec l'Ecole des Mines, l'UIMM, le Cetim, l'ENISE et Saint-Etienne Métropole.

## Ambition n°3 : Donner les bonnes impulsions pour l'entreprise

## FILIERES D'EXCELLENCE

### Créer un événement agro-culinaire

La CCI dispose de nombreuses ressources territoriales et des filières d'excellence sur son territoire, parmi lesquelles la filière agro-culinaire qui englobe des savoir-faire, des talents particuliers, des événements prestigieux... Combinées entre elles, ces ressources agissent comme des leviers de développement pour les entreprises.

**L'agro-alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont des savoir-faire dans tous les segments de la chaîne de valeur** : 2 000 entreprises regroupant 15 000 salariés auxquels s'ajoute un nombre équivalent dans les métiers de la conception et des équipementiers. C'est donc le 4e employeur industriel du territoire.

Pour valoriser l'écosystème « gastronomie-agroalimentaire » les élus de la CCI ont souhaité **créer un événement agro-culinaire sur le territoire roannais** qui soit en résonance avec les deux autres projets d'envergure : la Cité de la Gastronomie à Lyon et le projet d'incubateur – accélérateur de start-up dans le domaine de la gastronomie, de l'hôtellerie, des métiers de bouche et des arts de la table à Saint-Etienne.

Cet événement, qui s'inscrira dans l'excellence de la filière agro-alimentaire régionale, a pour objet de répondre aux nouvelles tendances de consommation, aux nouveaux comportements alimentaires et aux nouvelles façons de se nourrir.



En initiant cet événement, la CCI poursuit plusieurs objectifs :

- ▶ permettre aux **entreprises de la filière de générer du business, de se mettre en synergie et de se fédérer**,
- ▶ **mieux faire connaître la filière agro-culinaire**, les savoir-faire, les évolutions du marché, les solutions et innovations, les ressources...
- ▶ **travailler en résonnance avec les événements existants** (Sirha, Sirha Green, le festival Roanne Table Ouverte...),
- ▶ à moyen terme, permettre aux entreprises de **conquérir de nouveaux marchés internationaux**.

## COMMERCE

### Reconquête des cœurs de ville

La reconquête des cœurs de ville est une priorité du Gouvernement, qui compte s'appuyer fortement sur les CCI pour agir sur le levier essentiel de cette reconquête : **la revitalisation commerciale des cœurs de ville**.

La vacance commerciale dans les centres de petites et moyennes villes s'est fortement dégradée depuis 10 ans. Les causes en sont connues : augmentation des loyers commerciaux et des prix au m<sup>2</sup> lors de changement de propriétaire, problèmes d'accessibilité du centre-ville, concurrence du e-commerce, et surtout augmentation du parc des surfaces commerciales dans les zones périphériques, et enfin la surproduction de surfaces de vente.

10,4% : c'est le taux de vacance commerciale dans les centres des villes moyennes en 2015, contre 6,1% en 2001...

Sur le territoire de la CCI Lyon Métropole, **3 villes ont été sélectionnées pour bénéficier de ce plan de revitalisation des cœurs de ville**, baptisée Action cœur de ville : **Roanne, Montbrison et Tarare**.

Les CCI sont particulièrement bien placées pour agir, en lien étroit avec les autres acteurs locaux, en faveur de cette mobilisation sans précédent.

Prenant sa pleine part à cette action nationale, la CCI va **intensifier ses actions en faveur de la revitalisation commerciale des centres villes**, notamment sur 3 points :

- 1. Faciliter la stratégie de revitalisation commerciale**, nos études d'observation du commerce, notamment de la vacance commerciale.
- 2. Animer et mettre en réseau les acteurs**, par le soutien aux associations de commerçants et managers de centre-ville.
- 3. Accompagner les commerçants, notamment dans leur transformation numérique**, qui est un enjeu essentiel de survie.

La CCI va travailler en étroite collaboration avec ses partenaires (élus locaux, représentants de l'Etat, etc.) à Roanne, Montbrison et Tarare pour que ce plan, qui représente entre 2 et 4 millions d'€ par an pour chaque ville, produise des résultats visibles dans les mois et années qui viennent.

## FORMATION

### House of code : une nouvelle formation au métier de développeur web

La CCI, à travers son centre de formation, s'est associée au Cnam Auvergne-Rhône-Alpes pour ouvrir **une nouvelle formation au métier de développeur web : House of Code Lyon Métropole.**

House of Code répond à la **forte demande en compétences des entreprises du numérique** en proposant une formation de 18 mois en alternance menant à l'obtention du titre Technicien Développeur, niveau III du RNCP, délivré par le CNAM.

Le secteur du numérique est l'un des plus porteurs en matière de création d'emplois en Auvergne-Rhône-Alpes, avec une évolution de +20% sur la période 2009-2014, pour un effectif total de 44 500 salariés, dont 22 800 travaillent sur le bassin lyonnais.

Véritable tremplin vers une insertion professionnelle réussie des demandeurs d'emploi de la région, House of Code propose **un apprentissage des langages de programmation et des technologies les plus utilisés du marché.**

En effet, la CCI et le Cnam se sont associés aux entreprises de la région et aux associations de professionnels du secteur (Digital League, French Tech, La Cuisine du Web) pour construire le programme de formation.

Les professionnels sont également partie prenante dans la sélection des stagiaires, le portage des contrats d'alternance et la gouvernance d'House of Code via son comité de perfectionnement.

La première promotion composée de **13 stagiaires a ouvert le 17 avril** sur le site de CCI formation à Vaise-Gorge de Loup.

La formation House of Code est labellisée Campus Hors les Murs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## INFRASTRUCTURES

### Les chefs d'entreprise et les élus de la République font front pour l'A45

Le monde économique et les élus de la République continuent à se battre pour que l'Etat tienne ses engagements en faveur de l'A45.

Cette infrastructure est vitale pour la fluidité et la mobilité du quotidien, le développement de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne dans la compétition européenne, mais aussi pour la survie économique de nombreux territoires, notamment ruraux, de notre grande région.

### Accessibilité d'Eurexpo

Au sein de la Sepel, dont la CCI détient 53% du capital, nous agissons en faveur d'une desserte à la hauteur de la croissance d'Eurexpo et des attentes des visiteurs et des exposants, car nous sommes convaincus que le développement d'Eurexpo passe par :

- ▶ la **qualité de l'offre aérienne** via l'aéroport Lyon-Saint Exupéry,
- ▶ l'**offre hôtelière**,
- ▶ mais aussi **une bien meilleure accessibilité**, et notamment la mise en place souhaitée et très attendue d'une desserte directe et quotidienne entre le parc et les points clés de la métropole.

## **13 millions de passagers pour les Aéroports de Lyon d'ici 2025**

13 millions de passagers, c'est le challenge que se sont fixés les actionnaires des Aéroports de Lyon en 2025.

Nous sommes en train de rattraper le retard que nous avons pris voilà plus de 10 ans. Depuis la privatisation, les résultats sont sur la bonne voie avec une **croissance à presque deux chiffres** et **une vingtaine de nouvelles lignes prévues cette année**, notamment sur le segment low-cost qui est passé de 3% à 35% du trafic en 10 ans.

## **Ambition n°4 : Gérer la CCI en entrepreneur**

### **Investir et désinvestir chaque fois que nécessaire**

#### **La renaissance du musée des Tissus**

Conformément à la feuille de route tracée début février, **le musée des Tissus et le musée des Arts décoratifs entament leur marche vers une renaissance programmée**. Afin d'accompagner ce projet ambitieux, **une campagne de financement participatif a été lancée il y a un mois aujourd'hui**.

Nous approchons la fin du 2<sup>e</sup> palier de cette levée de fonds qui nous permettra de **revoir les parcours de visite en mobilisant les technologies les plus innovantes et permettre ainsi aux visiteurs de vivre des expériences uniques autour de nos exceptionnelles collections**.

Assurés du soutien de l'Etat, de l'engagement fort de la Région, de la CCI et d'Unitex, plusieurs chantiers seront lancés avec la **restauration complète des deux hôtels particuliers et l'extension des lieux destinés à la préservation et à la présentation des œuvres**. L'ensemble des espaces revisités permettra de mieux accueillir le public grâce à la création d'un restaurant, d'une boutique agrandie, de salons et d'un amphithéâtre.

#### **Un nouveau modèle économique pour l'aéroport de Saint-Etienne**

Le **processus de transformation de l'aéroport de Saint-Etienne Loire** est toujours en cours. La CCI mène des travaux pour identifier les **marchés potentiels en termes d'aviation d'affaires, fret, activités de bord de piste** notamment.

En lien avec ses partenaires, sa volonté est de reconstruire un **business modèle à la fois économe en ressources publiques, et utile pour le développement économique** du bassin stéphanois.

Nous voulons aussi **repositionner la plateforme dans le concert des plateformes régionales**.

## Un nouveau campus d'emlyon business school à Lyon-Gerland

La CCI de Lyon a créé en 1872 une école de commerce devenue aujourd'hui emlyon business school. La CCI reste le principal administrateur d'emlyon.

Depuis sa création, les chefs d'entreprise élus de la CCI ont toujours insufflé à l'école un esprit entrepreneurial et de fortes ambitions de développement (innovation pédagogique, ouverture et déploiement à l'international, positionnement très tôt sur l'entrepreneuriat, stratégies de partenariat...)

L'école est établie depuis 1972 à Ecully, sur des terrains appartenant à la CCI et dans des bâtiments construits par la CCI pour l'école.

2018 marque un véritable tournant pour notre école, avec un développement exceptionnel sur ces 3 dernières années :

- croissance de l'activité de +60%
- doublement du nombre d'étudiants en formation initiale
- plus de 31 M€ d'investissement dans les SI et l'immobilier
- création du campus de Saint-Etienne, puis Paris, Shanghai, Casablanca
- 54 nouveaux accords d'échanges d'étudiants (+42%)
- partenariats avec IBM et nombreux autres acteurs prestigieux
- révolution des pratiques pédagogiques, notamment du fait de la digitalisation

Nous avons aussi profondément transformé, avec Bernard Belletante à la manœuvre, le business modèle de l'école afin de la préserver des aléas de la ressource fiscale dédiée aux CCI et de la fortifier, dans un environnement concurrentiel international féroce. Et avec des **perspectives extrêmement ambitieuses à l'horizon 2023 : +50% du CA et 10 000 étudiants.**

Dans ce contexte global, l'actionnaire qu'est la CCI se devait de réfléchir à l'évolution de ce premier des outils de travail de l'école qu'est son camp de base historique en région lyonnaise, **afin que ses locaux soient en adéquation avec les enjeux actuels et futurs.**

Très rapidement, il est apparu essentiel d'installer l'école dans **un environnement permettant une hybridation des activités** (enseignement, incubation de projets, sport, art et design, habitat intelligent pour les étudiants et les chercheurs) **et des acteurs** (centres de recherche et entreprises, organisations artistiques et sportives, business school étrangères...), ainsi que la possibilité de créer des installations immobilières raccordées à des liaisons de transport fluides, répondant aux exigences des étudiants venant du monde entier et aux enjeux de l'économie.

La CCI a donc réfléchi, avec David Kimelfeld et les équipes de la Métropole de Lyon, et Bernard Belletante, à différentes hypothèses. Et une solution évidente est apparue : **investir une partie du site Nexans dans le quartier de Gerland**, en parfaite complémentarité et cohérence avec le campus Lyon-Gerland déjà existant.

Ce projet, en cours de finalisation sur le plan du montage juridique, devrait **aboutir en 2022, pour les 150 ans de l'école !**